



5 Rue de la Chapelle 60560 ORRY LA VILLE

Tel : 06 75 77 34 28

Email : judorry60@gmail.com

Site Internet : <http://www.judorry.com>

Affilié FFJDA n° CL 60 162 0 - Jeunesse et Sports n° 60.98.36 - SIRET 479 704 769 00013 – APE 9312Z

HORAIRES DES COURS SAISON 2021/2022

Les cours reprendront dès le lundi 6 septembre 2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
Baby 4 et 5 ans débutant		17h30 - 18h30			11h15 - 12h00
Baby 4 et 5 ans non débutant				18h15 - 19h00	11h15 - 12h00
6 et 7 ans			17h30 - 18h15		10h15 - 11h00
8 à 11 ans			18h30 - 19h30		09h00 - 10h00
12 ans à seniors	19h00 - 21h00		19h40 - 21h00		
Ju-jitsu 12 ans à seniors	19h00 - 21h00				

Documents à télécharger (sur notre site) :

- La fiche d'inscription à compléter et à signer
- L'autorisation parentale de sortie pour les mineurs
- Certificat médical vierge à faire remplir par votre médecin qui devra le dater et le signer en y apposant son tampon pour les majeurs, pensez aussi à emmener votre passeport sportif si vous en détenez un. Le certificat n'est plus obligatoire pour les mineurs.

Documents à fournir à l'inscription

- La fiche d'inscription
- 1 photo,
- Pour les moins de 18 ans le coupon « Pass'sports » de 15 euros à télécharger sur le site www.oise.fr
- Certificat médical pour les plus de 18 ans ou 18 ans dans l'année sportive

Cotisations : Tous les chèques seront établis à l'ordre du « judo club Orry la Ville »

- 1 chèque de 40 euros pour la licence (encaissé immédiatement), licence reversée à la Fédération
- Paiement de la cotisation annuelle, elle sera réglée en 3 chèques en raison de la pandémie. Encaissement fin octobre pour le premier puis fin février et fin mai pour les 2 suivants. Les chèques seront encaissés même en l'absence des judokas à partir du moment où des cours seront dispensés.

Tout dossier incomplet sera refusé et par conséquent l'accès du pratiquant aux tatamis sera refusé